Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 25 (1953)

Heft: 11

Artikel: En prévision des fêtes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124224

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

logements édifiés sans subvention sont mis sur le marché, dans leur grande majorité, à des prix dépassant les possibilités financières des personnes et familles à la recherche d'un appartement. L'aspect social de la question n'est donc pas résolu.

Les constatations faites chaque jour dans les centres importants par les autorités et les milieux qui sont appelés à s'occuper de ce problème confirment que si la quantité d'appartements à loyer élevé mis en location est satisfaisante, c'est l'inverse pour ceux à bas prix, recherchés par les jeunes couples, les personnes seules et les familles à ressources modestes.

Dans son rapport sur l'exercice 1952, la Banque Cantonale Vaudoise s'exprime également comme il suit :

« La construction des logements s'est un peu ralentie en raison, d'une part, des effets du *gentlemen's agreement* n'autorisant la consolidation hypothécaire que sous certaines conditions et, d'autre part, du coût des appartements nouveaux qui est trop élevé pour une bonne partie de la population...

» La proportion des logements vacants dans notre pays demeure minime et le maintien d'un contrôle strict des loyers ne résorbera pas la crise latente actuelle des appartements pour familles nombreuses, crise susceptible de devenir plus aiguë par la suite... »

c) *Rapport entre les salaires et les loyers.*

Pour que l'aspect social du problème du logement soit résolu, il importe que les loyers des nouveaux appartements correspondent aux possibilités financières des locataires. Pour établir des normes à ce sujet, c'est-à-dire faire un rapport judicieux entre les ressources des familles et personnes à loger et des loyers supportables pour les intéressés, il faudrait connaître les revenus de ceux qui sont à la recherche d'un logement. Mais ces normes varieraient d'une commune à une autre suivant la structure économique de chacune d'elles. Les taux fixés pour les centres ne vaudraient pas pour les localités mi-urbaines et encore moins pour les communes rurales. Les études nécessaires doivent êtres faites sur le plan communal tout d'abord.

d) *Logements vacants.*

Dans les 22 villes suisses auxquelles s'est étendu le recensement fédéral du 1er décembre 1952, le *nombre des logements vacants* était de 889 contre 1261 au 1er décembre 1951. La proportion des appartements vacants s'est donc réduite de 0,23 % à 10,16 % en un an. De manière générale, *le nombre des logements vacants* ne s'accroît pas ; à la fin de 1952, il est même inférieur aux chiffres de l'année précédente et à ceux de 1946 et 1947.

Cet état de choses, dû probablement au fait que, depuis la suppression des subventions, on n'a pas construit un nombre de logements suffisant pour répondre à des besoins sans cesse accrus, affecte surtout les centres tentaculaires et les localités industrielles, tandis que la situation est moins grave dans les régions rurales où, au contraire, le nombre des habitants reste stable ou tend à diminuer.

4. *Evaluation des besoins en logements pour les dix prochaines années.*

Il est malaisé de faire des pronostics dans ce domaine.

Si le coût de la vie se stabilise et si des événements internationaux ne viennent pas apporter de nouvelles perturbations d'ordre économique, on peut admettre que le coût de construction ne s'accroîtra plus mais qu'il pourra éventuellement être comprimé quelque peu. Cet élément à la fois psychologique et matériel constituerait à lui seul un encouragement à construire de nouveaux logements dans les catégories nécessaires.

Quant aux besoins numériques en nouveaux logements, ils dépendent de multiples éléments dont les principaux sont les suivants :

1° l'élimination du déficit actuel en appartements et la création d'une réserve appropriée ;

2° l'importance d'un nouvel accroissement général de la population et du nombre des ménages, ce dernier élément étant lui-même fonction du nombre des naissances vingt à vingt-cinq ans plus tôt et du nombre des décès ;

3° l'ampleur du mouvement d'extension des centres, au préjudice des régions mi-urbaines et rurales ;

4° les variations de l'activité économique qui influenceront dans une certaine mesure le marché immobilier d'une part, et les besoins en logements d'autre part, dans les régions industrielles ;

5° le nombre des logements qui subiront des transformations modifiant la catégorie de prix de loyer ;

6° le nombre des logements qui seront désaffectés pour insalubrité ;

7° le volume des nouvelles constructions dans les divers groupes de besoins ;

8° les effets des mesures prises pour accroître le nombre des logements à loyer bas.

(A suivre.)

EN PRÉVISION DES FÊTES

Décembre fait son apparition entraînant avec lui un cortège de fêtes et de réjouissances qui posent, à la maîtresse de maison, de nombreux problèmes, même dans les foyers les plus simples.

Nous connaissons tous le programme de ces journées harassantes. On fera un arbre. Il y aura des visites, un dîner de famille ou un goûter. On s'entassera les uns sur les autres et l'air deviendra très rapidement irrespirable.

Voici quelques idées, en prévision des fêtes, que vous pourrez utiliser afin que votre demeure n'ait pas l'air d'un champ de bataille et que vous-même ne présentiez pas un visage tendu et crispé par la fatigue.

Si votre appartement est petit, n'offrez pas un dîner ou un souper mais un buffet froid agrémenté de boissons chaudes et froides : consommé, vin, café, jus de fruits, etc.

Si vous le pouvez, supprimez les meubles inutiles tels que guéridon, sellette, jardinière et les bibelots fragiles. Pour quelques jours, ils trouveront place à la cave

ou au grenier. Non seulement vous ne risquerez pas de les voir disparaître en miettes, mais vous obtiendrez davantage de place.

Poussez la table à manger contre une paroi et transformez-la en buffet sur lequel chacun viendra se servir selon ses goûts. Si vous avez un dressoir plat, vous pourrez l'utiliser pour le même usage. Le servir-boy supportera les verres et les boissons que vous ferez circuler d'un invité à l'autre.

Commencez assez tôt à confectionner ou à acheter les douceurs que vous avez l'intention d'offrir de façon à ne pas être obligée de vous tenir devant le four ou de courir chez les fournisseurs la veille de Noël ou du Nouvel-An.

Lavez à mesure tous les ustensiles de cuisine que vous utilisez si vous ne voulez pas être submergée par le désordre.

Ne vous croyez pas obligée de réunir tout le monde autour d'une table. Laissez chacun circuler à sa guise et s'asseoir où il lui plaît.

Arrangez votre chambre à coucher de façon à pouvoir offrir, à qui le désire, de pouvoir se reposer un moment.

Faites l'acquisition d'une bouteille de liquide absorbant, surtout si vous fumez, et laissez-la ouverte une heure sur deux.

Tâchez de réserver un endroit où les enfants pourront expérimenter leurs trésors tout neufs en toute tranquillité. Le hall ou la chambre d'enfant, quand il y en a une, conviendrait admirablement.

Si vous manquez de sièges, n'hésitez pas à offrir le tapis aux moins de vingt ans.

Enfin, si vous ne disposez d'aucune paroi pour adosser votre table et libérer ainsi le milieu de la pièce, placez-la devant la fenêtre.

M. Sch.

INFORMATIONS

Pour une aide efficace à la mère de famille

On parle beaucoup, à notre époque, de désintégration, de crise de la famille, et l'on s'applique à déceler les causes de cette carence du milieu familial dont les conséquences sur le corps social peuvent être si graves (délinquance, déséquilibre psychique ou physique, etc.).

Si le travail de la mère hors du foyer — qui paraît souvent inévitable, hélas, pour permettre au ménage de nouer les deux bouts — est un problème aigu, le surmenage, la maladie atteignant la mère qui se consacre à son foyer ne l'est pas moins. Depuis longtemps ces aspects cruciaux de la vie familiale ont retenu l'attention de Pro Familia. Dans le canton de Vaud, cette ligue de protection de la famille a fait une étude fort poussée de ces questions. Après avoir pris connaissance des solutions préconisées et des expériences tentées dans d'autres pays, ou chez nous à l'échelle des initiatives privées, elle a décidé de passer à l'action.

Afin d'informer la population et de permettre une confrontation des différents points de vue, Pro Familia organisera prochainement à Lausanne un forum, qui sera suivi d'un grand débat public, sur les points suivants du problème familial : crèches et garderies d'enfants, aides familiales, assurance maternité, et qui permettra à toutes les opinions de se manifester.

A ce propos, nous pensons utile de souligner ici quelques aspects de ce problème :

Crèches et garderies. En Scandinavie, par exemple, le développement des crèches ouvertes aux enfants de moins de 3 ans a été fortement enrayé par l'attitude du corps médical dénonçant les inconvénients, pour les tout petits, de la privation de soins maternels.

Cette attitude n'est pas propre aux pays nordiques, puisque, il y a deux ans, un rapport était présenté à l'Organisation mondiale de la santé par le Dr John Bowlby, directeur du Service de l'enfance de la Tavistock Clinic, à Londres (Soins maternels et santé mentale, Chronique de l'O.M.S., mars 1951), dans lequel l'auteur insiste sur l'importance que revêt, pour le développement équilibré de l'enfant, une vie de famille normale et stable au cours de ses premières années d'existence, celles pendant lesquelles se forme sa personnalité. Grave retard dans le développement physique, social et mental, affectivité insuffisamment développée, troubles du caractère, sont les conséquences de l'absence de la mère. L'enfant qui a été privé d'affection durant ses premières années risque de devenir un adulte inapte à nouer des relations humaines satisfaisantes. L'avis du Dr Bowlby, auquel se réfèrent aujourd'hui nombre de spécialistes, est solidement étayé par les recherches scientifiques de ces vingt-cinq dernières années dans le domaine de la psychologie expérimentale.

VOUS POUVEZ LE DIRE A VOS CLIENTS

C'EST UNE NOUVELLE CUISINIÈRE «LE RÊVE» MODERNE ET BIEN CONÇUE QUE VOUS VENDEZ AVEC PLAISIR.

AUX QUALITÉS LE RÊVE QUE VOUS CONNAISSEZ VOUS POUVEZ AJOUTER

* la forme bloc sans aucune aspérité
* l'encombrement réduit, prof 50 cm., largeur 62 cm
* hauteur rationnelle 80 cm
* suppression du tiroir de propreté
* nouveau four carré commandé par thermostat
* porte du four à position d'arrêt intermédiaire
* système de glissières à 8 positions
* brûleurs ou plaques disposées en triangle
* etc., etc

Une conception originale qui vous permet de conseiller «LE RÊVE» les yeux fermés, même à vos clients les plus exigeants !

Vous pouvez compter sur

Le Rêve

Fabrique de cuisinières et Emaillerie S.A. Genève-Acacias